



# LA QUINZAINÉ D'ALGERIE

Service économique régional d'Alger

Presse du 17 au 31 mars 2020

*La « Quinzaine d'Algérie » est une revue de presse bimensuelle qui reprend les principales informations à caractère économique parue dans la presse algérienne*

## Covid-19 Mesures

Dans le contexte de la propagation du Coronavirus, les autorités algériennes ont progressivement pris plusieurs mesures :

- Le confinement total de la wilaya de Blida depuis le 24 mars et le confinement partiel (confinement total de 19h00 à 07h00), de plusieurs wilayas, notamment Alger (de 15h00 à 07h00 depuis le 05 avril 2020).
- La réduction de la facture des importations de 41 Mds USD à 31 Mds USD.
- L'arrêt de conclusion des contrats d'études et de services avec les bureaux étrangers, ce qui épargnera 7 Mds USD à l'Algérie.
- La réduction des dépenses du budget de fonctionnement de 30% « sans toucher aux et salaires ».
- La régulation du marché pour lutter contre les pénuries et assurer la disponibilité des produits alimentaires de première nécessité.
- L'accélération du recouvrement des impôts et taxes ainsi que les crédits octroyés par les banques publiques.
- La réduction par le groupe Sonatrach de ses charges d'exploitation et de ses dépenses d'investissement, de 14 à 7 Mds USD, afin de préserver les réserves de changes. Par ailleurs, la compagnie a suspendu les voyages des étrangers vers ses installations ainsi que les déplacements de tous ses employés.
- L'instruction de l'entreprise nationale pharmaceutique Sidal de produire du gel hydro alcoolique afin de couvrir les besoins nationaux. La compagnie prévoit une production journalière de 500 litres.
- L'instruction de l'entreprise publique de textile Getex de produire les masques de protection. L'entreprise dispose de 23 filiales à travers le territoire national.
- Prise en charge, lors de l'élaboration de la Loi de Finance Complémentaire (LFC) 2020, des pertes subies par les opérateurs en raison de la pandémie.
- Report du lancement des projets inscrits et en cours d'inscription, dont la réalisation n'a pas encore été entamée.

Par ailleurs, le bilan de suivi de l'évolution du Covid 19 en date du 30 mars 2020 faisait état de 584 personnes cas confirmés et 35 décès.

Pour information : De nouvelles prorogations de délais de déclaration et de paiement des taxes et impôts ont été décrétées le 03 avril 2020.

(APS – LE SOIR D'ALGERIE)

**FMI**  
**Banque mondiale**

Les dirigeants des institutions monétaires et financières internationales, Fonds Monétaire International (FMI) et Banque mondiale notamment, ont multiplié les sorties pour alerter sur les conséquences et l'impact de l'épidémie du Covid-19.

Selon la Directrice Générale du Fonds Monétaire International (FMI), il est « clair » que l'économie mondiale est désormais entrée en récession, conséquence de la pandémie du Coronavirus qui se propage dans le monde. Elle s'attend à une récession « assez profonde » en 2020, probablement pire que celle de 2009 qui avait suivi la crise financière. « Nous exhortons donc les pays à intensifier les mesures de confinement de manière massive ».

Elle a également souligné le grand besoin de financement des pays émergents, avançant le chiffre de 2 500 Mds USD : « c'est une estimation basse et conservatrice ».

Le rapport établi au nom du FMI indique qu'en plus des perturbations économiques dues au Covid-19, les pays comme l'Algérie – exportateurs de pétroles dans la région, subissent la baisse des prix des produits de base. Il est ajouté : « la diminution des recettes d'exportation affaiblira les positions extérieures et réduira le montant des recettes totales, ce qui pèsera sur les budgets des Etats et se répercutera sur le reste de l'économie ». Ainsi, la région devrait connaître un fort ralentissement de sa croissance cette année.

*(LE SOIR D'ALGERIE - APS)*

**OPEP**

L'Algérie, qui assure cette année la présidence de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP), a écrit au secrétariat de l'Organisation à Vienne pour demander la tenue d'une réunion urgente d'un panel qui évaluera l'évolution du marché pétrolier. L'Algérie a demandé audit Conseil de la Commission économique la tenue d'une téléconférence au plus tard le 10 avril au vu de la dégradation de la situation du marché et ses effets sur les pays producteurs.

Après trois années de baisse de la production pour soutenir les prix du baril de pétrole, l'Arabie Saoudite semble déterminée à poursuivre sa nouvelle stratégie de production à outrance, en réponse au refus de coopérer affiché par la Russie lors de la dernière réunion de l'OPEP et de ses partenaires. Elle a ainsi l'intention de fournir plus de 12 millions de barils par jour en avril, contre 9,7 millions en février. Une telle augmentation sans précédent pourrait épuiser la capacité de stockage au vu d'une offre excédentaire accumulée, en l'espace de quelques semaines.

Par ailleurs, les responsables de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP) et de l'Agence Internationale de l'Energie (AIE) ont exprimé leurs craintes d'impacts économiques et sociaux « majeurs » pour les pays producteurs de pétrole, en particulier les plus vulnérables, dans le contexte de la crise actuelle. « Si les conditions de marchés actuels persistent, leurs revenus issus du pétrole et du gaz chuteront de 50% à 85% en 2020, atteignant leur plus bas niveau en plus de 20 ans ».

Enfin, selon un éditorial de Oil Prince, « les contrats à terme sur le Brent et le WTI sont près de terminer la semaine en nette baisse malgré tous les efforts de relance des décideurs du monde entier contre la destruction de la demande causée par les conséquences de la propagation rapide du Coronavirus. Les deux marchés (Londres et New York) ont baissé de près des deux tiers cette année et le ralentissement de l'activité économique et de la demande de carburant devrait s'aggraver à mesure que les sociétés pétrolières réduisent leurs investissements dans l'activité future ».

Pour information : Le baril de Brent a atteint, le 16 mars 2020, son plus bas prix en quatre ans, à savoir : 30,22 usd (- 10,66% par rapport à la clôture du 13 mars 2020), puis 27,65 usd le 18 mars (- 4% par rapport à la veille), 24,93 usd le 27 (son niveau le plus bas depuis 2003) puis 22,89 usd le 30 mars.

*(EL WATAN – LIBERTE - REPORTERS)*

### Echanges commerciaux internationaux

Selon les données statistiques des Douanes, les échanges commerciaux de l'Algérie, effectués dans le cadre des accords de libre-échange avec l'Union Européenne, la Tunisie et la Jordanie, ont connu une baisse en 2019, alors que ceux réalisés avec la Grande Zone Arabe de Libre Echange (GZALE) ont enregistré une amélioration.

Les exportations algériennes, hors hydrocarbures, effectuées dans le cadre de ces accords ont totalisé 1,59 Md USD en 2019 (- 13,48% par rapport à 2018), et les importations algériennes se sont chiffrées à 8,66 Mds USD en 2019 (- 4,68% par rapport à 2018).

L'accord d'association avec l'Union Européenne (UE) demeure le principal accord de libre-échange de l'Algérie avec une part de 84,34% des importations et 78,41% des exportations. Les importations algériennes depuis les pays de l'UE, dans le cadre de l'Accord, se sont établies à 7,31 Mds USD (- 5,67 %), tandis que les exportations algériennes hors hydrocarbures vers ces pays ont atteint 1,25 Md USD (- 16,94%).

(APS)

### Importations Véhicules SKD

Selon la Direction Générale des Douanes, l'Algérie a importé pour 2,53 Mds USD de véhicules de tourisme, y compris les kits SKD, durant l'année 2019, contre 3,70 Mds USD en 2018, soit en baisse de 31,43%.

Ce recul est tiré principalement par une baisse de 38,6% des importations de véhicules de tourisme, dont 38,21% des collections destinées aux industries aux industries de montage automobile.

(EL WATAN)

### Déficit commercial

Selon les statistiques provisoires de la Direction des études et de la prospective des Douanes, la balance commerciale de l'Algérie a connu un déficit de 791,74 MUSD en janvier 2020, contre un déficit de 862,05 MUSD à la même période 2019.

Les exportations algériennes ont atteint 2,30 Mds USD en janvier 2020, contre 3,07 Mds USD en janvier 2019 (-24,91%). Les exportations d'hydrocarbures se sont établies à 2,13 Mds USD, contre 2,85 Mds USD (-25,16%).

Les importations ont totalisé 3,09 Mds USD (- 21,24%), dont 933,92 MUSD en janvier 2020, contre 1,43 Md USD en janvier 2019 (- 34,85%).

Les cinq premiers clients du pays sont : la France (374,65 MUSD – 16,25 % du montant global des exportations algériennes), la Turquie (265,19 MUSD – 11,50%), l'Italie (229,11 MUSD – 9,94%), la Chine (178,74 MUSD – 7,75%) et la Belgique (122,23 MUSD – 5,30%).

Les cinq premiers fournisseurs de l'Algérie sont : la Chine (562,01 MUSD – 18,14% des importations globales algériennes), l'Italie (285,21 MUSD – 9,21%), la France (276,35 MUSD – 8,92%), l'Espagne (200,41 MUSD – 6,47%), et l'Allemagne (192,53 MUSD – 6,22%).

(LE QUOTIDIEN D'ORAN – APS)

### Importations Produits alimentaires

Selon la Direction Générale des Douanes, la facture d'importation des produits alimentaires en Algérie a atteint 625,84 MUSD en janvier 2020, contre 737,66 MUSD en janvier 2019 (- 15,16%). Cette baisse s'explique par la baisse des importations des céréales, lait et produits laitiers, des sucres et des légumes.

	Janvier 2019	Janvier 2020	Evolution
Produits alimentaires	248,08 MUSD	196,96 MUSD	- 32,30 %
Produits laitiers	134,11 MUSD	123,95 MUSD	- 07,58 %
Sucre et sucreries	61,07 MUSD	53,95 MUSD	- 04,47 %

(APS)

<p><b>Recettes douanières</b></p>	<p>Selon la Direction générale des Douanes, les recettes douanières de l'Algérie se sont établies à 69,54 Mds DZD (<math>\approx</math> 548,59 MUSD) durant le mois de janvier 2020, contre 66,81 Mds DZD (<math>\approx</math> 526,97 MUSD) en janvier 2019 (+ 4,09%).</p> <p>59,33 Mds DZD (<math>\approx</math> 467,97 MUSD) ont été alloués au budget de l'Etat, contre 56,74 Mds DZD (<math>\approx</math> 447,64 MUSD) en janvier 2019 (+ 4,57%), et 4 Mds DZD (<math>\approx</math> 31,30 MUSD) ont été alloués à la Caisse Nationale des Retraite (CNR), contre 3,35 Mds DZD (<math>\approx</math> 26,42 MUSD) en janvier 2019 (+12,92%).</p> <p style="text-align: right;">(APS)</p>
<p><b>Hydrocarbures Recettes</b></p>	<p>Les recettes des hydrocarbures de l'Algérie étaient de 5 Mds USD en février 2020, au lieu de 6 Mds USD prévus. Selon le ministre de l'Energie, cette baisse est due, d'une part, à la pandémie du Coronavirus sur le marché mondial du pétrole, et d'autre part, à la baisse de la demande européenne sur le gaz du fait des conditions climatiques.</p> <p>« Nous avons perdu 18% de la demande européenne sur le gaz naturel algérien par rapport à l'année passée, sachant que le marché européen est le principal destinataire du gaz algérien. Ce recul est justifié par la hausse notable des températures en Europe ».</p> <p style="text-align: right;">(APS)</p>
<p><b>ONS Inflation</b></p>	<p>Selon l'Office National des Statistiques (ONS), le taux d'inflation annuel en Algérie a atteint 1,8% en février 2020.</p> <p>La variation mensuelle des prix à la consommation a connu une légère baisse de 0,6%. Les prix des biens alimentaires ont enregistré une baisse de 1,6%.</p> <p>Les produits agricoles frais ont reculé de 3,2%. Les fruits et légumes qui ont enregistré des variations négatives respectives de 7,3% et de 5,7%.</p> <p><b>Pour rappel :</b> Le taux d'inflation en Algérie avait atteint 2% en 2019.</p> <p style="text-align: right;">(APS)</p>
<p><b>FCE Alarme</b></p>	<p>Selon le Forum des Chefs d'Entreprises (FCE), la crise sanitaire qui prévaut en Algérie portera inévitablement préjudice aux entreprises économiques, menaçant des milliers d'emplois.</p> <p>Le président de l'Organisation patronale préconise une amnistie fiscale afin de permettre aux entreprises de poursuivre leurs activités après la crise. « Il est vital aujourd'hui de faire un arrêt sur ce compteur qui est l'impôt, ne serait-ce que pour quelques mois ».</p> <p style="text-align: right;">(LE SOIR D'ALGERIE)</p>
<p><b>Banque d'Algérie Finance islamique Taux directeur</b></p>	<p>Un règlement de la Banque d'Algérie définissant les opérations relevant de la finance islamique et les conditions de leur exercice par les banques et établissements financiers a été publié au Journal Officiel n° 16.</p> <p>Les banques et établissements financiers intéressés sont soumises à l'obtention, d'une part, de la certification de conformité aux préceptes de la Charia, délivrée par l'autorité choraique nationale de la fatwa pour l'industrie et la finance islamique, et d'autre part, de l'autorisation préalable de la Banque d'Algérie pour la mise sur le marché de ces produits.</p> <p>Selon la Banque d'Algérie, le Comité des opérations de politique monétaire (COPM) de la Banque d'Algérie a décidé de réduire, à compter du 15 mars, le taux directeur de la banque à 3,25% (contre 3,5%) et le taux de réserve obligatoire à 8% (contre 10%).</p> <p style="text-align: right;">(APS)</p>

**Céréales  
Achats**

L'Office National Algérien du Bétail (ONAB) a lancé, le 18 mars 2020, un avis d'appel d'offres pour l'acquisition de 40 000 tonnes de maïs. La date limite pour la soumission est fixée au 19 mars.

Par ailleurs, l'Office Algérien Interprofessionnel des Céréales (OAIC) a lancé, le 22 mars 2020, un avis d'appel d'offres international pour l'achat de 50 000 tonnes de blé tendre. Il est exigé que le blé soit expédié en deux périodes : entre le 1<sup>er</sup> et le 15 juin, et entre le 16 et le 30 juin 2020.

(ALGERIE ECO)

**Entreprise  
algérienne  
Sonatrach**

Le groupe Sonatrach réduira de 50% son budget pour 2020 et reporte les projets qui ne revêtent pas un caractère urgent, en raison des retombées de la propagation du Covid-19 sur les marchés pétroliers.

« [...] Nous sommes en passe de réduire toutes les dépenses qui n'impacteront pas le niveau futur de la production, l'objectif étant de reporter certains projets et de réduire les charges d'emploi de près de 30%, à même d'atteindre l'objectif tracé à savoir 7 Mds USD soit l'équivalent de 50% du budget pour cette année ».

Par ailleurs, Sonatrach compte exploiter cette situation particulière pour examiner et concrétiser de nouveaux projets de collaboration avec les sociétés intéressées par l'investissement en Algérie.

(APS)

**Entreprise  
algérienne  
Saidal**

Le ministre de l'Industrie et des Mines a annoncé l'élaboration en cours, par le Gouvernement, d'un plan de relance du groupe public de fabrication des médicaments et des produits pharmaceutiques Saidal en vue de renforcer ses capacités de production au niveau national, « seul ou en partenariat avec les étrangers ».

Concernant la couverture par le complexe d'antibiotiques de Médéa, ledit complexe « fabrique 53 produits de différentes doses, y compris 17 produits injectables et des antibiotiques, couvrant ainsi un taux dépassant 75% de la demande nationale sur ces produits ». Ce même complexe assure la fourniture des hôpitaux algériens à hauteur d'un tiers de sa production annuelle, à travers la Pharmacie Centrale des Hôpitaux (PCH). Le ministre a par ailleurs rappelé le transfert, entre 2018 et 2019, des équipements de production vers le complexe d'antibiotiques de Médéa dans le but de renforcer ses capacités de production, y compris la fabrication des pommades. De plus, le complexe a bénéficié du recrutement de 135 employés et d'un crédit de 800 MDZD ( $\approx$  6,31 MUSD) accordé par les autorités publiques pour sa réhabilitation, à travers l'acquisition d'un nouveau matériel pour augmenter ses capacités de production.

(APS)

*Les montants en dinar (DZD) ont été convertis en Dollar (US) au taux officiel du 05.04.2020*

**Copyright**

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional d'Alger (adresser les demandes à).  
Clause de non-responsabilité

Le Service Économique Régional d'Alger s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteur : Service Économique Régional d'Alger  
Adresse : 25 chemin Abdelkader Gadouche 16035 Hydra

Rédigée par : Darine Chenine  
Revue par : Denis Le Fers